



## **POUVOIR D'ACHAT**

### **Des augmentations de salaires, pas une prime !**

Pour la troisième année consécutive, le gouvernement renouvelle sa prime pour les bas salaires. Une solution pour contourner de véritables augmentations salariales et répondre au problème de pouvoir d'achat porté dans de nombreuses mobilisations.

**Lundi 15 mars, à l'issue d'une troisième table ronde entre patronat et syndicats, le Premier ministre a concédé un micro coup de pouce pour les bas salaires en renouvelant la prime Macron.**

Réservées, en 2019 et 2020 aux salariés qui gagnaient moins de trois fois le SMIC, la version 2021 cible en priorité les salariés dits "de deuxième ligne" même si elle reste ouverte à l'ensemble des bas salaires. Comme les versions précédentes, cette prime, allant jusqu'à 1000 euros, versée au bon vouloir du patronat, sera défiscalisée et exonérée de cotisations sociales.

#### **Une prime au mauvais vouloir du patronat**

Si cette prime, pour ceux qui vont la toucher, permettra de mettre du beurre dans les épinars, elle occulte le fond de la question salariale. D'abord parce qu'elle est inégalitaire. Elle se fera au bon vouloir du patronat. "Tant que ce n'est pas obligatoire, [...] pour l'instant c'est un mauvais vouloir", a réagi Philippe Martinez.

Les salariés du groupe Carrefour peuvent en témoigner. Malgré des bénéfices record en 2020, le groupe ne veut rien lâcher. « Certaines personnes, avec des anciennetés de 18 ans, gagnent 1100 euros net par mois » témoigne un délégué syndical CGT Carrefour mobilisé pour exiger des revalorisations salariales.

#### **De plus, une prime ne constitue pas un élément du salaire.**

Les salariés sont perdants sur le long terme. En effet, la défiscalisation et les exonérations de cette prime, sont autant de rentrer d'argent en moins dans les caisses de l'Etat et de la Sécurité sociale.

Dans la logique d'austérité du gouvernement, ce manque à gagner sera probablement répercuté sur de nouvelles coupes budgétaires dans les services publics et dans les prestations de la Sécurité sociale.

Ainsi, le montant de cette prime ne rentre pas en compte dans l'ouverture des droits au chômage ou à la retraite.

#### **Pour la CGT, il faut commencer par revaloriser le SMIC**

Cette solution est d'autant plus inacceptable que tous les salariés en bas de l'échelle salariale sont généralement rémunérés en dessous des grilles des conventions collectives qui démarrent ... en dessous du Smic.

Aussi, en refusant d'augmenter le SMIC, comme le demande la CGT, le gouvernement donne satisfaction au patronat qui s'exempte ainsi des négociations de branche.

**Solution qui permettrait d'élever le plancher de l'ensemble des salaires et répondre ainsi aux exigences salariales qui s'expriment, de différentes manières, partout dans le pays.**